

Compte rendu de l'atelier 3 :

« A partir des pratiques mises en œuvre, analyse des obstacles en formation et propositions »

<i><b>DIFFICULTES</b></i>	<i><b>SOLUTIONS</b></i>
<p><b>1. Les horaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ La mise en barrette des 3 heures et l'organisation.</li>         <li>❖ Le temps de travail en concertation.</li>     <li>❖ ODP, souvent une variable ajustable.</li> </ul>	<p><b>1. Les horaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Les contraintes liées aux emplois du temps doivent toutes être intégrées. Pour gagner des heures professeurs sur l'option, des interventions des COP (12 heures ont été accordées par les CIO, CPE, CDI et de l'équipe administrative sont des solutions possibles.</li>   <li>❖ La concertation doit avoir lieu à peu près 1 fois par trimestre (3 heures). On peut dégager ces heures sur les 108 heures élèves. (9 heures étant prévues à cet effet).</li>   <li>❖ Elle ne doit pas l'être</li> </ul>
<p><b>2. Les visites :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Temps d'organisation et de préparation.</li>        <li>❖ Budget pour le transport.</li>        <li>❖ Partenariat plus difficile lors de la généralisation de l'option</li> </ul>	<p><b>2. Les visites :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Il faut le prendre sur le temps de concertation. Il est important lors de la première année, ce ne sera pas le cas lors des années futures.</li>   <li>❖ Pour réduire le budget des transports, il existe plusieurs possibilités : Mutualiser le transport avec d'autres classes ou d'autres établissements. Pour des petits trajets, demander si la commune, le syndicat de commune ou un lycée professionnel peuvent prêter un bus. Obtenir un partenariat avec des groupements : MEDEF, CGPME, UINM, les branches professionnelles.</li> <li>❖ Il existe des partenariats, conventions, signées par l'éducation nationale avec certaines filières.</li>   <li>❖ Les sorties ne sont pas obligatoires, elles peuvent être remplacées par des intervenants.</li> </ul>
<p><b>3. Les effectifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Nombre d'élève trop important par rapport à l'équipement informatique.</li>        <li>❖ Sélection des élèves si les demandes sont trop nombreuses.</li> </ul>	<p><b>3. Les effectifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Lorsque le nombre d'élève ne correspond pas au nombre de poste informatique, il faut prévoir des activités en rotation afin d'avoir des sous groupes à effectif réduit.</li>   <li>❖ Si les demandes d'élèves sont supérieures à une section (25 0 28 élèves), une autre section sera ouverte.</li> </ul>
<p><b>4. La vérification des productions élèves :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ L'option étant nouvelle, certaines choses sont difficiles à vérifier par le professeur et prennent du temps qui manque déjà.</li> </ul>	<p><b>4. La vérification des productions élèves :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ En ce qui concerne, les points liés aux formations nécessaires pour faire un métier, le CIO est près à vérifier ce point.</li> </ul>

<p><b>5. La continuité des équipes d'encadrement de l'option :</b>  Les équipes tournent régulièrement, comment prévoir cela et intéresser d'autres professeurs ?</p>	<p><b>5. La continuité des équipes d'encadrement de l'option :</b>  ❖ Présenter aux professeurs la motivation et l'investissement des élèves, ainsi que celle de l'équipe des professeurs en place.</p>
<p><b>6. L'évaluation ?</b></p>	<p><b>L'évaluation ?</b></p>

### ***LES POINTS POSITIFS***

	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ L'investissement des équipes de professeurs et de l'encadrement.</li> <li>❖ L'investissement des élèves qui acquièrent de l'autonomie : ils sont acteurs, ils travaillent sur des cas concrets et des activités différentes des cours.</li> <li>❖ Les relations sociales : les perceptions des élèves vis à vis des personnels enseignants, éducatifs et de l'encadrement</li> <li>❖ Ouverture sur l'environnement économique</li> </ul>
--	---